

mieux Connaître



votre **interco**



**Une nouvelle équipe
pour un nouveau mandat**

2020
Hors
Série

Sommaire



- 3 | ÉDITO
- 4 | PRÉSENTATION
- 6 | COMPÉTENCES
- 8 | NOUVEAU MANDAT, NOUVEAUX ÉLUS
- 10 | VUE D'ENSEMBLE
- 12 | LES PROJETS
- 17 | LE TOURISME
- 18 | INFOS PRATIQUES

OURS

Mieux connaître votre interco / Janvier 2021

Magazine hors-série de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Directeur de la publication : Pierre Gonzalvez

Rédaction : Services de la Communauté de Communes

© Crédits photographiques : Services de la Communauté de Communes / Office du Tourisme / Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue

Conception graphique : Compo Typo Relief

Imprimé sur papier PEFC par Compo Typo Relief - L'Isle-sur-la-Sorgue

Distribution : La Poste et les services municipaux

Édito



J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter ce premier magazine de l'année et du mandat 2020-2026. Il est consacré à la découverte de la nouvelle équipe au service du territoire intercommunal.

La mandature débute dans des conditions bien particulières. La crise sanitaire actuelle est avant tout un drame pour les victimes et leurs proches. C'est vers eux que vont d'abord mes pensées et l'expression de notre solidarité.

Comme je l'ai fait au cours de mon premier mandat, je serai présent, chaque jour, au service des habitants de nos cinq communes. La lecture de ce numéro hors-série vous rappellera combien notre Communauté de Communes est présente dans votre vie quotidienne et vous présentera quelques-uns des projets qui nous attendent.

Être au plus près de vos besoins et y répondre, en partenariat avec votre commune et ses élus, en construisant ici une crèche, en aidant là une entreprise ou un agriculteur, en préservant notre environnement, et tant d'autres choses encore... La mission qui a été confiée à l'équipe d'élus et d'agents que j'anime sera menée à bien pour la préservation de notre qualité de vie et la protection de notre environnement.

À l'aube de ce second mandat, les actions de la Communauté de Communes s'intensifient autour de la volonté de faire de notre territoire un lieu de développement économique et agricole durable, en transition énergétique, préservant ses atouts, fort de ses talents et agile par sa taille et son organisation.

Bonne et heureuse année 2021 !

Pierre Gonzalvez

Président de la Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,

Vice-Président du Conseil Départemental de Vaucluse,
Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue.



Restons vigilants

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS :
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Présentation

Une Communauté de Communes est un groupement de communes créé, sur la base du volontariat, par les municipalités désireuses de travailler ensemble pour définir et mettre en œuvre un projet de vie et de développement du territoire.

Plusieurs lois importantes régissent ce mode de coopération :

- la loi d'orientation de 1992 relative à l'administration territoriale
- la loi de 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (dite « loi Chevènement »)
- la loi de 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales
- la loi de 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales
- la loi NOTRe de 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République.

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse regroupe Châteauneuf-de-Gadagne, Fontaine-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la Sorgue, Le Thor et Saumane-de-Vaucluse et a été créée par arrêté de la Préfecture de Vaucluse, le 28 décembre 2001.

Travaillant ensemble sur de nombreux dossiers, les maires ont voulu naturellement accroître leur coopération pour augmenter son efficacité et renforcer le potentiel de notre territoire. Chaque ville, chaque village apporte son originalité. Cette addition dépasse la simple somme arithmétique, les atouts de chacun deviennent les forces de tous. Notre Communauté de Communes constitue ainsi de la part de vos élus, un engagement mutuel librement accepté.

Qu'est-ce que la Communauté de Communes ?



Comment sont élus les conseillers communautaires ?

Dans les communes de moins de 1 000 habitants



Conseillers Municipaux

Les conseillers communautaires sont automatiquement le maire, le 1^{er} adjoint, etc... selon le nombre de sièges attribués à la commune au conseil communautaire.



Conseillers Communautaires

Dans les communes de plus de 1 000 habitants



Conseillers Municipaux

Les conseillers communautaires sont élus par les électeurs en même temps et parmi les conseillers municipaux.

Le bulletin de vote comporte alors deux listes. Sur la 1^{er} liste, l'équipe candidate aux élections municipales ; sur la 2^e liste, les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire.



Conseillers Communautaires



Fontaine-de-Vaucluse



Saumane-de-Vaucluse



L'Isle-sur-la-Sorgue



Le Thor



Châteauneuf-de-Gadagne

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse c'est 5 communes unies pour proposer des équipements et des services mutualisés.

Chiffres clés

34 081

habitants

(au 1^{er} janvier 2020)

Un territoire de

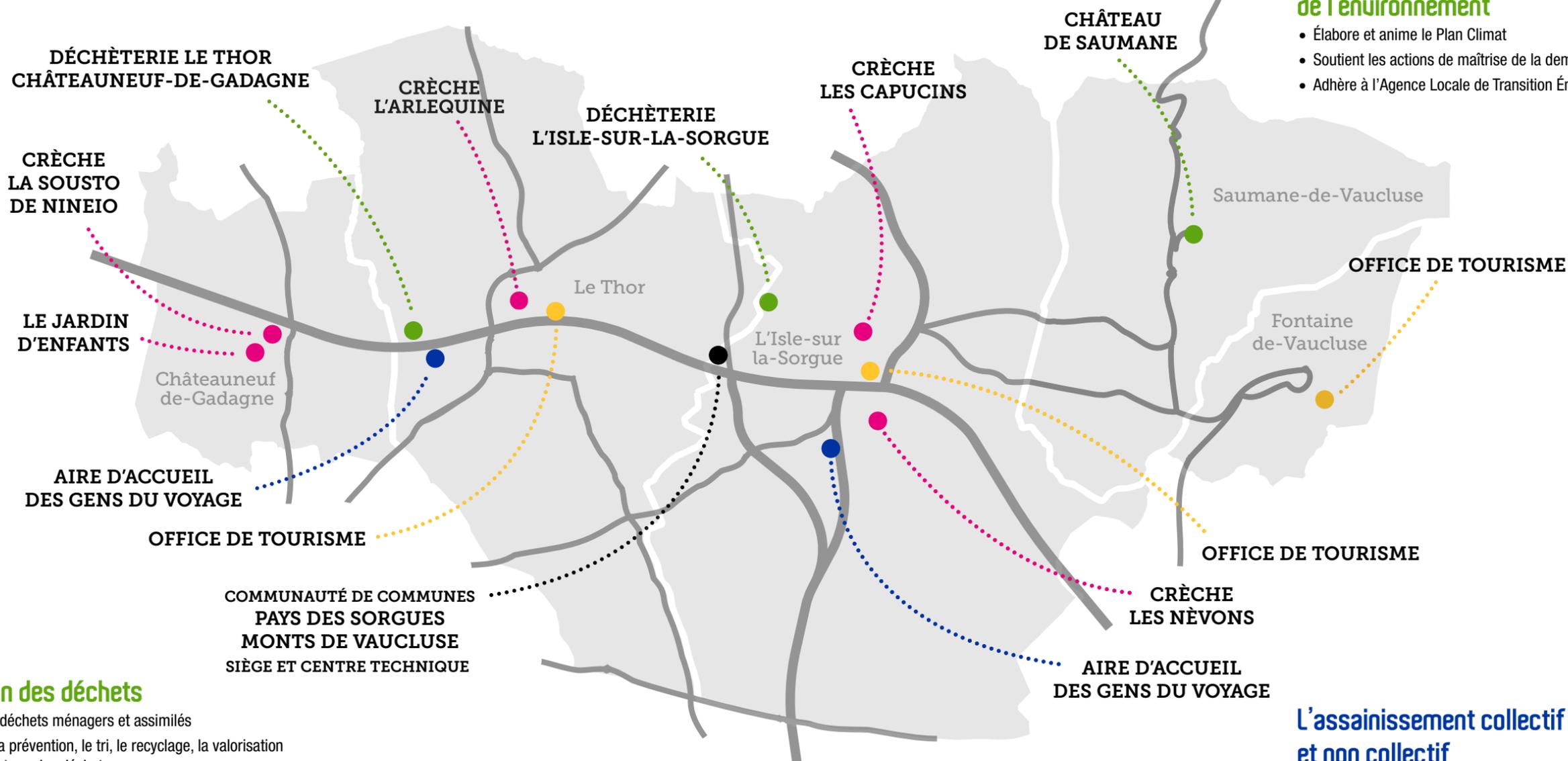
121,5 km²

280,5 hab/km²

184 ha de zones d'activités

Compétences

Que fait la Communauté de Communes ?



La gestion des déchets

- Collecte les déchets ménagers et assimilés
- Encourage la prévention, le tri, le recyclage, la valorisation et le compostage des déchets
- Gère les deux déchèteries situées à L'Isle-sur-la-Sorgue et Le Thor.

Le tourisme

- Assure le développement touristique et la promotion du territoire via l'Office de Tourisme
- Gère le Château de Saumane que lui a confié le Conseil Départemental de Vaucluse.

Le développement économique et agricole

- Favorise l'implantation de nouvelles entreprises
- Gère et accompagne le développement des zones d'activités
- Valorise l'économie et l'agriculture du territoire
- Soutien les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Les aires d'accueil des gens du voyage

- Gère, entretient et aménage les aires d'accueil du territoire.

L'aménagement de l'espace

- Coordonne les actions d'organisation et de valorisation du territoire
- Participe au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Instruit les demandes de travaux et de permis pour les communes membres
- Développe le système d'information géographique.

La voirie communautaire

- Aménage et maintient en état les voiries communautaires desservant notamment les zones d'activités économiques.

La petite enfance

- Informe les parents et traite leurs demandes d'entrée en crèche ou chez une assistante maternelle
- Assure le fonctionnement des cinq crèches intercommunales
- Anime le Relais des Assistantes Maternelles (RAM).

La protection et mise en valeur de l'environnement

- Élabore et anime le Plan Climat
- Soutient les actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Adhère à l'Agence Locale de Transition Énergétique.

L'assainissement collectif et non collectif

- Met en œuvre le schéma d'assainissement
- Accompagne les professionnels et les particuliers pour la mise en place de leurs installations
- Contrôle les raccordements au réseau public et les installations d'assainissement non collectif.

La gestion des biens environnementaux

- Entretient et préserve les espaces naturels, notamment les bords de Sorgues
- Travaille en lien avec les différents partenaires : Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues et Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière.

Nouveau mandat,

nouveaux élus

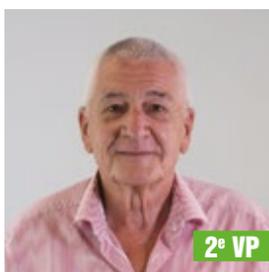


Pierre GONZALVEZ
Président de la CCPSMU
Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue
Vice-Président du Conseil
Département de Vaucluse

Vice-présidents



1^{er} VP
Laurence CHABAUD-GEVA
DÉLÉGUÉE AUX FINANCES
Maire
de Saumane-de-Vaucluse



2^e VP
Yves BAYON DE NOYER
DÉLÉGUÉ
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET AGRICOLE
Maire du Thor



3^e VP
Patricia PHILIP
DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES MILIEUX NATURELS
OPÉRATION GRAND SITE
Maire de Fontaine-de-Vaucluse



4^e VP
Etienne KLEIN
DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE PRÉVENTION
ET GESTION DES DÉCHETS
Maire
de Châteauneuf-de-Gadagne



5^e VP
Florence ANDRZEJEWSKI
DÉLÉGUÉE À L'AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE ET COHÉRENCE
TERRITORIALE
Adjointe au Maire du Thor



6^e VP
Philippe ROUX
DÉLÉGUÉ
À LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE
ET ASSAINISSEMENT
DES EAUX USÉES
Conseiller municipal
de L'Isle-sur-la-Sorgue



7^e VP
Marielle FABRE
DÉLÉGUÉE À LA PETITE ENFANCE
Adjointe au Maire
de Châteauneuf-de-Gadagne



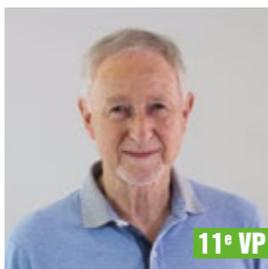
8^e VP
Alain OUDARD
DÉLÉGUÉ AUX TRANSFERTS
DE COMPÉTENCES
ET MUTUALISATION
Conseiller municipal
de L'Isle-sur-la-Sorgue



9^e VP
Florian JACQUET
DÉLÉGUÉ À L'ACCUEIL ET HABITAT
DES GENS DU VOYAGE, EMPLOI,
INSERTION ET GESTION
DES ARCHIVES
Conseiller municipal du Thor



10^e VP
Eric BRUXELLE
DÉLÉGUÉ AU TOURISME
ET ÉVÉNEMENTIEL
Conseiller municipal
de L'Isle-sur-la-Sorgue



11^e VP
Gilbert TROILLER
DÉLÉGUÉ AUX ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE ET MISE EN ŒUVRE
DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE
Adjoint au Maire
de Saumane-de-Vaucluse



12^e VP
Denis SERRE
DÉLÉGUÉ
À LA PROTECTION ET MISE
EN VALEUR DE LA SORGUE
Adjoint au Maire
de L'Isle-sur-la-Sorgue

Comment fonctionne la communauté de communes ?

43

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire

C'est l'assemblée de la Communauté de Communes, l'équivalent du Parlement au niveau national. Ses membres sont élus au suffrage universel, tous les 6 ans, en même temps que les conseils municipaux. Il réunit le Président, les Vice-présidents et les Conseillers communautaires. Il débat et vote les délibérations engageant les actions de la collectivité. Ses séances plénières sont, en temps normal, publiques et ouvertes à tous.

DÉSIGNENT

Le Bureau

Composé du Président et des 12 Vice-présidents, il se réunit au moins une fois par mois pour faire le point sur les dossiers en cours et examiner les projets de délibérations qui seront soumis au Conseil communautaire.

1

PRÉSIDENT

Le Président

Élu parmi les conseillers communautaires, il représente l'exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager.

12

VICE-PRÉSIDENTS

Les Vice-présidents

Ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté.

La répartition des élus

Chaque commune membre dispose de représentants au Conseil Communautaire, en fonction de son poids démographique.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	21
LE THOR	14
CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE	5
FONTAINE-DE-VAUCLUSE	2
SAUMANE-DE-VAUCLUSE	1

Vue d'ensemble

Les commissions

7 commissions sont chargées d'étudier ou donner un avis sur les questions soumises au conseil communautaire. Elles sont une instance d'information sur l'état d'avancement des projets et sont présidées par un Vice-président de la Communauté de Communes.

Aménagement de l'espace - Cohérence territoriale

Développement Économique et Agricole

Transfert de compétences et mutualisation
Finances - Archives - Accueil des gens du voyage

Transition écologique et énergétique
Sorgues et Forêts - Opération Grand Site

Uoirie communautaire
Assainissement des eaux usées

Prévention et gestion des déchets et assimilés

Petite Enfance



Les représentations extérieures

Syndicat Mixte de Défense
et de Valorisation Forestière (SMDUF)

Syndicat Intercommunal pour
la Destruction des Ordures Ménagères de la Région
d'Avignon (SIDOMRA)

Syndicat Mixte de Cohérence
Territoriale (SCOT)

Syndicat intercommunal des collectivités territoriales
informatisées des Alpes Méditerranée (SICTIAM)

Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS)

Syndicat Mixte Intercommunautaire
pour l'étude, la construction
et l'exploitation d'une unité
de traitement des ordures ménagères (SIECEUTOM)

Agence d'Urbanisme Rhône Avignon
Vaucluse (AURAU)
Association Loi 1901

Réseau des Grands Sites de France (RGSF)
Association Loi 1901

Syndicat Intercommunal
pour l'Accueil des Gens du Voyage (SIAGU)



CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES 2020 / 2026



CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

de L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Pierre GONZALVEZ

Eulalie RUS

Denis SERRE

Valérie CANILLAS

Olivier COLLIGNON

Brigitte BARANDON

Alain PARENT

Françoise MERLE

Ludovic GERMAIN

Marie LEGARS-LAVALAURE

Jérôme CAPDEVILLE

Sabine PLANEILLE

Eric BRUXELLE

Valérie BASIN

Philippe ROUX

Elisabeth DELACROIX

Alain OUDARD

Andréa TALLIEUX

Serge FUALDES

Vasco GOMES

Christian MONTAGARD

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

du THOR

Yves BAYON

DE NOYER

Hélène MERIGAUD

Lionel GOMEZ

Florence

ANDRZEJEWSKI

John BROUET

Estelle SCHNEIDER

Florian JACQUET

Christiane

DAVID-MATHIEU

Jean-François

LECLERC

Valérie PIASECKI

Véronique AGOGUE-

FERNAILLON

Allain JEAN

Stephan MATHIEU

Sandra GUALTIERI

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

de CHÂTEAUNEUF DE-GADAGNE

Etienne KLEIN

Marielle FABRE

Franck AIMADIEU

Liliane CHAMBARLHAC

Jean-Paul VILMER

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

de SAUMANE

Laurence CHABAUD-GEVA

Gilbert TROUILLER

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

de FONTAINE DE-VAUCLUSE

Patricia PHILIP

(suppléant Thomas MATAS)



Retrouvez le détail des commissions
dans la rubrique « La Communauté de Communes »
www.paysdessorgues.fr

Les projets

S'engager pour l'avenir

Les élus de la Communauté de Communes fixent les grands objectifs pour ces 6 prochaines années, avec comme pierre angulaire de ce nouveau mandat, la transition énergétique et écologique au travers d'un plan climat.

Les aides aux entreprises durement touchées par la crise sanitaire mises en place en 2020 s'accompagnent de la volonté de maintenir pour les années qui viennent un programme d'investissement et d'actions publiques qui doivent servir la relance. Enfin, les projets entamés lors du précédent mandat seront poursuivis : programme d'optimisation de la collecte des déchets, construction de la nouvelle crèche de Châteauneuf de Gadagne et aménagement de deux nouvelles zones d'activités économiques, projets de développement majeurs pour le territoire.

Environnement



Plan climat, nouveau prisme pour le mandat

Le Plan climat est un programme de développement durable qui implique tous les acteurs du territoire : communes, entreprises, associations, citoyens...

À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique Climat Air Énergie autour de plusieurs axes d'actions : sobriété énergétique, réduction des gaz à effet de serre, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, développement des énergies renouvelables, etc. Finalisé en 2020 à l'échelle du SCoT, le diagnostic a permis de définir le potentiel et les atouts de notre territoire.

Sur la base de ce travail, les nouveaux élus ont mis en place un groupe de coordination sur la transition écologique afin de piloter et de dynamiser la politique intercommunale sur ce sujet en ce début de mandat.

Retrouvez le diagnostic du Plan Climat dans la rubrique «Cadre de vie» www.paysdessorgues.fr

Assainissement



Mise en œuvre du schéma directeur

La CCPSMV est compétente en matière d'assainissement des eaux usées depuis 2016. À ce titre, elle assure le contrôle, conseil et suivi de l'assainissement dit autonome (plus de 2700 fosses septiques). Elle pilote également l'assainissement collectif (7 stations d'épuration, 65 postes de relevage et 152 km de réseau) au travers de trois délégations de service public et d'un contrat de prestation.

Les travaux liés à l'assainissement sont planifiés dans le Schéma directeur intercommunal d'assainissement qui prévoit les travaux sur les stations et sur les réseaux. Les objectifs de cet outil de planification sont les suivants :

- Garantir les meilleurs rejets des eaux assainies et ainsi protéger le milieu naturel
- Lutter contre les entrées d'eaux dites parasites (eau de pluie notamment) dans les réseaux d'assainissement des eaux usées
- Planifier les dépenses pour optimiser le coût du service.

Ainsi sur toute la durée du mandat à venir ce sont plus de 10 M€ qui sont nécessaires et que la Communauté de communes va investir pour atteindre ces objectifs, préserver l'environnement et permettre un développement durable pour l'avenir.

Petite enfance

Une nouvelle crèche attendue pour fin 2022

Inscrite dans le projet social du service Petite Enfance 2020 - 2022 en tant que projet structurant, la construction d'un nouvel Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants sur la commune de Châteauneuf-de-Gadagne a été actée par la collectivité.



Le projet d'extension et de construction regroupera sur un même lieu la crèche de la Sousto de la Nineio, le Jardin d'enfants ainsi qu'un espace dédié aux Relais des Assistantes Maternelles pour ses accueils collectifs.

Il permettra de moderniser les conditions d'accueil des enfants sur la commune, de répondre aux nouvelles normes sanitaires et d'anticiper les besoins futurs.

Implanté sur un terrain jouxtant l'actuelle crèche, cette nouvelle construction sera connectée avec le bâtiment existant, qui fera l'objet d'une réhabilitation. Le projet intégrera des critères de développement durable en visant le label Bâtiment Durable Méditerranéen.



Label Écolo Crèche : santé et environnement

Santé, environnement, éducation : l'écologie n'a pas d'âge ! Le label Écolo Crèche a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel tout en réduisant notre impact sur l'environnement.

Les produits d'entretien, le mobilier, les peintures, les revêtements, l'alimentation, l'énergie, la consommation d'eau, sont autant de critères pris en compte pour obtenir ce label.

Retrouvez le Projet social Petite enfance dans la rubrique «Petite enfance» www.paysdessorgues.fr



Gestion des déchets

Création d'une plateforme intercommunale de broyage de végétaux

Les déchets verts collectés en déchèteries sont actuellement transportés vers une plate-forme de compostage située hors du territoire.

La Communauté de Communes souhaite mettre en place une solution locale et pérenne de prétraitement de ces végétaux. La création d'une unité de pré-stockage et broyage est en cours sur la parcelle adjacente à la déchetterie de L'Isle-sur-La-Sorgue. Les travaux débuteront au deuxième semestre 2021.

La plateforme déchets verts permettra de valoriser et proposer le broyat en agriculture et aux administrés.



Programme local de prévention des déchets

Agir pour réduire nos déchets

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». La Communauté de Communes lance en 2021 et pour les 6 prochaines années son Programme local de prévention des déchets. En effet, il est possible de réduire ses déchets, d'éviter l'utilisation de produits dangereux et de diminuer leur nocivité.

Ce programme se traduit par un plan d'actions de prévention des déchets. Il fixe les objectifs et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. C'est une démarche participative qui s'appuie sur les habitants et les entreprises du territoire. Les enjeux de la prévention des déchets, qui est un volet de l'économie circulaire, sont les suivants :

- Une économie de matières premières épuisables
- La limitation des impacts sur l'environnement et la santé
- Les économies financières liées au traitement du déchet.

Les projets

Environnement



Opération Grand Site de Fontaine-de-Vaucluse

Fréquenté par environ 800 000 visiteurs par an, le site de Fontaine-de-Vaucluse représente un joyau du patrimoine naturel et culturel du département dont il s'agit de sublimer les caractéristiques. Il dispose d'atouts naturels uniques et d'un patrimoine d'exception.

La démarche Grand Site de France, dans laquelle le territoire s'est engagé aux côtés de l'État, a pour ambition de valoriser et préserver durablement les paysages et les patrimoines dans tous leurs aspects : naturel, historique, culturel, économique et agricole. Le projet est basé sur un partenariat local étroit entre les communes de Fontaine-de-Vaucluse, Lagnes, Saumane-de-Vaucluse, Cabrières-d'Avignon, L'Isle-sur-la-Sorgue et le Département.

Ce projet de développement durable s'inscrit dans une recherche constante d'équilibre entre :

- Préservation et amélioration du cadre de vie
- Gestion durable du territoire
- Promotion du savoir-faire et des productions locales
- Équilibre entre la préservation des paysages et le développement touristique et économique.

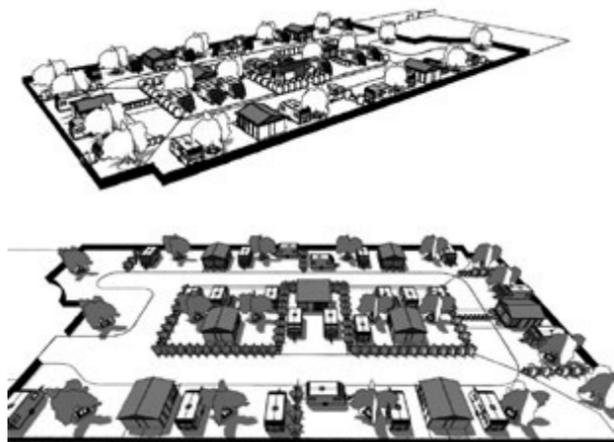


Aménagement de l'espace

Modernisation de l'aire d'accueil des gens du voyage

Afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et d'adapter les équipements aux usages actuels, la collectivité va engager des travaux de réhabilitation de l'Aire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Après une phase de diagnostic de l'existant et d'identifications des besoins, un maître d'œuvre a été sélectionné afin de démarrer les travaux durant l'année 2021.



Développement économique

Développer l'agriculture sur le territoire

Depuis 2017, une reconquête des friches agricoles a été entreprise par la Communauté de Communes dans le cadre de sa politique agricole.



L'opération s'appuie sur un recensement des parcelles qui semblent non cultivées et nécessitent la prise de contact avec le propriétaire afin de l'informer des possibilités offertes, en termes de vente, d'échange, ou de mise en location sécurisée.

À ce jour, sur les communes du Thor et de L'Isle-sur-la-Sorgue, 282 propriétaires ont ainsi été contactés pour 330 parcelles d'une contenance totale de 167 ha.

Grâce à cette opération, 376,353 m² de terrains identifiés en friches sont en cours d'acquisition soit par des agriculteurs, soit par la collectivité, en vue de leur remise en culture.

Des travaux de défrichage sont parfois réalisés par la Communauté de Communes afin que les parcelles soient cultivables.

Aménagement de l'espace

Requalification de la Route Départementale et Zone Grande Marine

En charge de la voirie intercommunale, la Communauté de Communes lancera en 2021 des études pour la réhabilitation de deux axes principaux : l'avenue Louis Boudin à L'Isle-sur-la-Sorgue et la route de L'Isle au Thor.

Ces deux axes desservent aujourd'hui plus de 2000 emplois. Le projet s'articulera autour de trois axes :

- Intégration de pistes cyclables
- Réalisation d'aménagement paysagers
- Amélioration de la gestion des eaux de pluie.



Pôle d'activité

ZA Les Chasséens, le projet est lancé

Le Conseil Communautaire a acté la création du pôle d'activités économiques situé route de Caumont à L'Isle-sur-la-Sorgue.



À ce jour, 12 ha de terrain ont été acquis et des démarches sont en cours pour maîtriser les terrains restant et mener les études préalables à la création de la zone.

Le pôle a été baptisé «Les Chasséens» en référence aux fouilles archéologiques réalisées sur le secteur. Celles-ci ont permis de découvrir et d'étudier des sites pouvant être datés de la seconde moitié du V^e millénaire avant notre ère. L'étude de la céramique permet de les attribuer au Néolithique moyen de type Chassey.

Moulin Rouge, acquisition des terrains

Démarré fin 2019, le projet du pôle d'activité « Moulin Rouge » à Châteauneuf-de-Gadagne se poursuit.

Après finalisation du projet, la Communauté de Communes procède actuellement à l'acquisition des 7 ha de terrain et a confié l'opération d'aménagement à la Société Publique Locale (SPL) Territoire Vaucluse dans le cadre d'une concession.

Les projets



Environnement



Label Espace Préservé, une gestion raisonnée de nos espaces verts

Le label « espace préservé » permet de favoriser la gestion écologique de certains sites de notre territoire fréquentés par le public. Le but n'est pas de les sanctuariser mais bien de les gérer de manière à concilier au mieux la Nature et l'Homme.

- Entretien avec un mode de gestion durable et adapté
- Préserver et protéger la biodiversité en la protégeant et en la mettant en valeur
- Permettre aux visiteurs de s'informer, d'être sensibilisé et de se promener sur les sites, tout en étant acteur de la démarche.

Retrouvez les espaces préservés dans la rubrique «Cadre de vie» www.paysdessorgues.fr



Le tourisme



L'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme

Une identité à cultiver

Fin 2017, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, en concertation avec les acteurs touristiques de son territoire, s'est engagée dans une démarche aussi ambitieuse que nécessaire pour conforter notre image touristique, renforcer ses spécificités et amplifier les retombées économiques sur l'ensemble du territoire qui recouvre L'Isle-sur-la-Sorgue, Fontaine-de-Vaucluse, Châteauneuf-de-Gadagne, Saumane-de-Vaucluse et Le Thor.

Avec la création d'une nouvelle marque commune: Isle-sur-la-Sorgue Tourisme, l'objectif est de mieux valoriser les atouts de notre territoire et développer notre compétitivité touristique.

L'office de tourisme est régi par un Comité de direction composé de onze conseillers communautaires, un représentant de Vaucluse

Provence Attractivité et neuf acteurs socio-professionnels représentatifs des territoires et des différents métiers du tourisme.

Cette nouvelle identité s'accompagne de rendez-vous annuels de tourisme pour amener les élus, les équipes de l'Office de tourisme et les acteurs socio-professionnels à se rencontrer. Elle passe également par la création d'une page Facebook professionnelle et d'actions de promotion à une échelle plus large.

Au cœur de cette stratégie, inévitablement, figure un plan de relance post-COVID19 sur les plans régional, départemental et local. La crise sanitaire liée au coronavirus impacte considérablement le secteur du tourisme.

Plus d'informations sur www.oti-delasorgue.fr



Transition énergétique

Nouveau Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique

Le programme SARE renforce la dynamique territoriale en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine bâti à l'échelle de notre territoire pour :

- Accompagner et informer les particuliers et entreprises
- Faciliter l'accès aux financements pour la réalisation des travaux d'amélioration énergétique.



La Communauté de Communes confie le déploiement du dispositif à l'Agence Locale en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Départemental de Vaucluse. Ce nouveau partenariat représente un montant de 130 000 euros sur 3 ans.



CODIR DE L'EPIC TOURISME

ÉLUS

- Président : Eric BRUXELLE**
- 1 - Pierre GONZALVEZ
 - 2 - Marie LEGARS-LAVALAURE
 - 3 - Valérie CANILLAS
 - 4 - Yves BAYON de NOYER
 - 5 - Hélène MERIGAUD
 - 6 - Liliane CHAMBARLHAC
 - 7 - Franck AIMADIEU
 - 8 - Gilbert TROUILLER
 - 9 - Laurence CHABAUD-GEVA
 - 10 - Patricia PHILIP

SOCIO PRO

- 1 - Yan BOSCH - La Marmite des Saveurs
- 2 - Sébastien CLEMENT - Domaine des Gariguettes
- 3 - Marco DE ALMEIDA - Grand Hôtel Henri
- 4 - Dominique FERRERA DA SILVA - Le Mas de la Sorgue
- 5 - Patrick FISCHNALLER - Restaurant Le Vivier
- 6 - Jean-François GIRARD - Golf de Saumane de Vaucluse
- 7 - Emilie HEDIARD - Camping La Sorguette
- 8 - Stephan MATHIEU - Les Grottes de Thouzon
- 9 - Céline PARACHOU - Belambra
- 10 - Représentant de Vaucluse Provence Attractivité



Infos Pratiques

Accueil de la Communauté de Communes

350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Tél. : 04 90 21 43 11 / Fax : 04 90 21 43 13
contact@ccpsmv.fr
Ouvert au public du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Le service Assainissement

Tél. : 04 90 21 43 26
Permanences physiques organisées les lundis après-midi
et mercredis matins sur rendez-vous au siège de la Communauté
de Communes.

Le service Développement économique

Tél. : 04 90 21 43 19
Accueil sur rendez-vous.

Le service des Archives

Tél. : 04 90 38 90 82
archives@ccpsmv.fr
Accueil sur rendez-vous le jeudi et vendredi :
9h - 12h et 14h - 17h.

Déchèteries intercommunales

Ouvertes toute l'année du lundi au samedi :
8h30 - 12h et 14h - 17h.
Fermées les dimanches et jours fériés.
Carte d'accès obligatoire.

La Petite Enfance

Tél. : 04 13 32 08 08
petite-enfance@ccpsmv.fr
Pré-inscription pour une entrée en crèche sur rendez-vous.

Crèche L'Arlequine

76 Traverse Bourdis
84250 LE THOR
Tél. : 04 90 33 99 83

Crèche des Nérons

Cours René Char
84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Tél. : 04 90 38 01 36

Crèche des Capucins

Avenue Napoléon Bonaparte
84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Tél. : 04 90 38 24 20

Crèche La Sousto De Nineio

152 Rue du Baron Leroy
84470 CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE
Tél. : 04 90 22 55 83

Jardin d'enfants

Place des Acacias
84470 CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE
Tél. : 04 90 22 00 82

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Tél. : 04 13 32 08 05 - ram@ccpsmv.fr
Pour le Thor : 06 30 96 04 50
Pour les autres communes : 06 72 53 28 99
Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h30.
Fermeture à 16h30 le mercredi et le vendredi.
Accueil sur rendez-vous : lundi, mardi, jeudi entre 14h et 17h30.
Mercredi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Les paiements en ligne de vos services, pensez-y !

Assainissement • Petite enfance • Gestion des déchets • Taxe de séjour



Rendez-vous sur www.paysdessorgues.fr



Permanences Espace FAIRE

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre
habitation, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous lors
des permanences :

- À L'Isle-sur-la-Sorgue, tous les 1^{ers} vendredis du mois
de 14 heures à 17 heures, dans les locaux de la CCPSMV
(350 avenue de la Petite Marine - L'Isle-sur-la-Sorgue)
- Au Thor, tous les 3^{es} mardis du mois de 14 heures
à 17 heures, en mairie
- À Châteauneuf-de-Gadagne.

La prise de rendez-vous se fait par mail :
infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone
au 04 90 74 09 18 :

- le 1^{er} mercredi du mois de 14 heures à 17 heures
- le 2^e jeudi du mois de 9 heures à 12 heures
- le 3^e mardi du mois de 9 heures à 12 heures

Vous avez des questions ne nécessitant pas un rendez-vous,
posez les par mail : infoenergie@alte-provence.org
ou par téléphone au 04 90 74 09 18 (aux horaires ci-dessus)



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

350, avenue de la Petite Marine • 84800 L'Isle-sur-la Sorgue
04 90 21 43 11 • contact@ccpsmv.fr

Restez connectés à la Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse !



Site internet :
www.paysdessorgues.fr



Newsletter :
www.paysdessorgues.fr/newsletter

Retrouvez les informations pratiques
et les actualités de votre commune.



Fontaine-de-Vaucluse

f Fontaine-de-Vaucluse communique



Saumane-de-Vaucluse

www.saumane-de-vaucluse.fr

f Saumane de Vaucluse



L'Isle-sur-la-Sorgue

www.islesurlasorgue.fr

f L'Isle-sur-la-Sorgue ° L'Officiel



Le Thor

www.ville-lethor.fr

f Le Thor



Châteauneuf-de-Gadagne

www.chateauneufdegadagne.fr

f Châteauneuf de Gadagne



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

meilleurs vœux



FONTAINE-DE-VAUCLUSE | SAUMANE-DE-VAUCLUSE | L'ISLE-SUR-LA-SORGUE | LE THOR | CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE

votre **interco**